

Questions de la session de novembre 2017

N°	Député/Députée	Titre	Page
----	----------------	-------	------

Grand Conseil (Bureau du Grand Conseil)

8	Etter (Treiten, PBD)	Rapport EDT	2
9	Stampfli (Berne, PS)	Psychose sécuritaire à l'Hôtel du gouvernement ?	3



Questions de la session de novembre 2017

Intervention parlementaire : Question 8

Déposée le : 20.11.2017

Déposée par : Etter (Treiten, PBD)

Réponse : Bureau du Grand Conseil

Rapport EDT

Le rapport sur l'extraction de matériaux, les décharges et les transports (EDT) a été soumis au Grand Conseil. Il est de notoriété publique que la CGes a demandé au Contrôle des finances de procéder à une vérification des coûts et des prix du gravier et du béton. Suite à des fuites, des extraits de ce rapport confidentiel sont parus dans les médias. Or le Grand Conseil n'a pas connaissance de ce rapport.

Questions :

1. Pourquoi, en ces temps d'économies et de manque de moyens financiers, ce rapport n'a-t-il pas été porté à la connaissance du Grand Conseil ?
2. Ce rapport sera-t-il publié ?
Si ce n'est pas le cas, pourquoi pas ?
Si c'est le cas, quand sera-t-il publié ?

Réponse du Bureau du Grand Conseil

1. La Commission de gestion du Grand Conseil (CGes) n'a pas publié le rapport du Contrôle des finances car il s'agit d'un document confidentiel.
2. Pour le reste, il faut se référer aux indications du président de la CGes à l'occasion de la délibération du rapport de controlling EDT.

Destinataire

- Grand Conseil

Questions de la session de novembre 2017

Intervention parlementaire : Question 9

Déposée le : 20.11.2017

Déposée par : Stampfli (Berne, PS)

Réponse : Bureau du Grand Conseil

Psychose sécuritaire à l'Hôtel du gouvernement ?

Peu avant le début de la session de novembre 2017, tous les membres du Grand Conseil ont reçu un courrier les informant des nouvelles mesures de sécurité, ainsi qu'un badge pour accéder à l'Hôtel du gouvernement. Le courrier indique qu'il a fallu renforcer la sécurité à l'Hôtel du gouvernement car la Police cantonale estime que le « niveau de danger » est plus élevé qu'il y a quelques années. Malheureusement, il ne précise pas les éventuels motifs d'une telle dégradation de la situation sécuritaire.

On peut dès lors suspecter que le canton de Berne, et l'Hôtel du gouvernement dans un même élan, ont à leur tour succombé à la psychose sécuritaire ambiante. Voilà qui serait extrêmement regrettable. Même si le courrier souligne qu'il n'est pas question d'abandonner la politique de la porte ouverte, les mesures prévues conduiront de toute évidence à des restrictions d'accès pour le public. Une telle situation ne saurait se produire dans une démocratie – ou alors seulement en présence de motifs pertinents.

Questions :

1. Qu'entend-on précisément par « niveau de danger » ?
2. Comment la Police cantonale bernoise en vient-elle à cette appréciation ?
3. Quels sont les coûts des nouvelles mesures de sécurité ?

Réponse du Bureau du Grand Conseil

1. Des événements survenus en Suisse et à l'étranger ont montré qu'il faut aujourd'hui partir du principe que le danger est plus important (attaques de personnes, attentats, etc.).
2. Sur la base d'une analyse actuelle des dangers et de l'environnement.
3. Les coûts pour les deux agents de sécurité supplémentaires s'élèvent à 133 francs par heure.

Destinataire

- Grand Conseil